



FRANCE
EDUCATION
INTERNATIONAL

DEL
DALF

Devenez examinateur-correcteur du DELF !

STAGE KYOTO

Professeurs de français, Français ou francophones résidant au Japon avec un intérêt pour l'apprentissage des langues et les certifications, cette formation gratuite et professionnalisante est pour vous !

Ce stage d'habilitation vise le renforcement des connaissances des niveaux du CECRL et la maîtrise des compétences nécessaires pour corriger et examiner les épreuves du DELF.

Les participants recevront une attestation valable 5 ans qui permet d'exercer dans le cadre des sessions organisées par les centres d'examen DELF-DALF à l'étranger et en France (la délivrance de cette attestation est conditionnée par la participation à l'ensemble de la formation et par les résultats obtenus lors des évaluations individuelles et du test final).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Niveau de langue**

Pour les non-francophones de naissance, une maîtrise de la langue française correspondant au minimum au niveau B2 est requise. Les participants devront avoir au minimum le niveau de compétence en français immédiatement supérieur à celui visé par l'habilitation (par exemple, avoir un niveau C1 pour être habilité au niveau B2).

- **Formation en français langue étrangère (FLE)**

- ✓ être titulaire d'un master 2 en didactique du FLE ou des langues étrangères, ou formation professionnalisante de longue durée ;
- ✓ ou être titulaire d'une maîtrise en FLE diplôme d'enseignement du français langue étrangère ou d'un diplôme d'enseignement du FLE et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du FLE ;
- ✓ ou avoir une expérience significative de 3 ans minimum de l'enseignement du français langue étrangère.

- **Engagement**

Les participants à cette formation gratuite s'engageront à se rattacher à un centre d'examen du réseau des Instituts français et Alliances françaises du Japon et à accepter de participer à au moins une session d'examen par an, à la demande du centre d'examen de rattachement et en fonction de ses besoins.

DATES ET LIEU

- **du mardi 1^{er} au jeudi 3 avril 2025** (voir le programme pour le détail des niveaux par jour)
- **Institut français du Japon, antenne du Kansai - Kyoto :**
8 Izumidono-cho, Yoshida, Sakyo-ku – Kyoto 606-8301

INSCRIPTIONS

Veuillez envoyer un message de motivation et votre CV, en précisant les niveaux que vous souhaitez présenter (A, B) à : virginie.villechange@institutfrancais.jp

Date limite des inscriptions : 8 mars 2025

OPTIONS DE LA FORMATION

- Vous n'avez jamais été habilité(e) : vous pouvez **suivre la formation complète ou une partie**, mais toujours de manière consécutive. Ex : formation des niveaux A, formation des niveaux A et B.
- Vous êtes déjà habilité(e) pour une partie des niveaux : vous pouvez compléter votre habilitation en suivant la formation des niveaux manquants.
- Vous avez déjà été habilité(e), mais vous n'avez pas suivi de réhabilitation à temps : vous pouvez être réhabilité(e) en suivant la formation des niveaux choisis.

INTERETS DE LA FORMATION

- Acquérir des connaissances approfondies sur les niveaux du CECRL et ainsi améliorer ses contenus de cours ;
- Améliorer ses pratiques d'évaluation ;
- Améliorer ses contenus de cours en tenant compte du CECRL ;
- Avoir une activité rémunérée en dehors des heures d'enseignement.

PROGRAMME

MARDI 1 AVRIL Sylvain Mokhtari	MERCREDI 2 AVRIL Michel Davy	JEUDI 3 AVRIL S. Mokhtari / M. Davy
9h30-10h : Accueil des participants	9h30-13h A2 Présentation, analyse et évaluations	9h30-11h30 B1 Présentation, analyse et évaluations
10h-13h Présentation de FEI, du CECRL et du DELF-DALF		11h30-13h B2 Présentation, analyse et évaluations
13h-14h / Pause déjeuner		
14h-17h A1 Présentation, analyse et évaluations	14h-14h30 A2 Test individuel - PO	14h-16h30 B2 Présentation, analyse et évaluations
	14h30-15h30 Comportement de l'examinateur et bonnes pratiques	16h30-17h15 B1 Test individuel - PE
	15h30-17h30 B1 Présentation, analyse et évaluations	17h15-17h30 Bilan du stage DELF

EVALUATION

Continue durant les phases d'analyse et d'évaluation de copies-types et finale via les tests d'habilitation. Les tests de production orale ont lieu en présentiel, ceux de production écrite auront lieu en dehors des heures de formation. Un questionnaire d'évaluation de la formation sera remis aux participants et devra être obligatoirement rempli.